

## LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE 2 ANS

### I. Le débat

La scolarisation maternelle précoce suscite en France un débat permanent et même parfois polémique entre les acteurs du système éducatif. Si la quasi-totalité des enfants fréquentent l'école maternelle, c'est seulement le cas de 35% des enfants de 2 ans.

Une première dimension est de nature économique et sociale. On s'interroge alors sur le service que fournit l'école aux parents avec la prise en charge des jeunes enfants, l'école maternelle étant à cet égard considérée comme un mode de garde particulier. Il peut alors être intéressant de savoir si certains milieux sociaux utilisent plus que d'autres cette structure d'accueil.

Une seconde dimension est de nature psychologique. On s'interroge alors sur les conditions d'accueil de l'école maternelle compte tenu des caractéristiques biologiques et psychosociales des enfants de 2 ans.

Une troisième dimension se centre sur les effets pédagogiques de la scolarisation maternelle précoce en évaluant les bénéfices éventuels que peuvent tirer les enfants d'un point de vue des acquis cognitifs et scolaires au cours de l'école primaire. Sur ce dernier point, des études françaises permettent de dégager quelques résultats utiles du point de vue pédagogique, mais aussi et plus largement en matière de politique éducative.

### II. Effets de la préscolarisation à la maternelle

Dans beaucoup d'études qui se centrent sur l'identification des facteurs de réussite scolaire, la fréquentation de l'école maternelle est souvent intégrée aux analyses comme variable explicative. Les résultats sont sur ce point assez concordants : la maternelle procure un avantage pour la suite de la scolarité, tant sur le plan des acquisitions, qu'en termes de carrière scolaire en réduisant la probabilité de redoubler une classe, et notamment le Cours préparatoire. Les effets de la préscolarisation sont d'autant plus positifs que la scolarisation en maternelle a été longue. Il n'existe toutefois pas de relation de proportionnalité entre le nombre d'années de maternelle et l'impact sur la scolarité.

Quand on compare la scolarité élémentaire des enfants ayant fréquenté l'école maternelle à l'âge de 2 ans à celle d'autres élèves qui n'ont été scolarisés qu'à l'âge de 3 ans, plusieurs constats peuvent être faits sur la base de deux recherches conduites à plusieurs années. La première recherche effectuée au début des années 90<sup>1</sup> relève un impact positif sur les acquisitions scolaires des élèves mesurées par des tests standardisés en français et en mathématiques.

---

<sup>1</sup> Jarousse J.P., Mingat A., Richard M., « La scolarisation maternelle à 2 ans : effets pédagogiques et sociaux », Education et formations, n° 31, avril-juin 1992.

Cette même recherche met en évidence le caractère durable de ces effets puisqu'ils sont encore visibles jusqu'à la fin de l'école primaire.

Plus récemment, une recherche conduite par le Ministère de l'Education Nationale à partir d'un large panel d'élèves<sup>2</sup> établit des conclusions également positives quant à la scolarisation précoce. Les enfants entrés à l'école maternelle à l'âge de 2 ans présentent un risque de redoubler l'école primaire légèrement inférieur à celui des enfants scolarisés plus tardivement (à l'âge de 3 ans).

### III. Inégalités sociales de réussite

Au-delà des effets moyens de la scolarisation précoce sur les acquisitions et les carrières des élèves, ces deux recherches ont abordé un angle plus social, la question étant de savoir si la scolarisation précoce n'était pas plus profitable à certaines populations (les enfants issus de milieux sociaux défavorisés notamment) qu'à d'autres.

Cette question a d'ailleurs été une préoccupation institutionnelle puisque la scolarisation maternelle à 2 ans a été encouragée pour les populations socialement défavorisées ces dernières années (le taux de scolarisation moyen à 2 ans est de 40% dans les ZEP). Dans la première étude, aucune interaction significative entre le milieu social et la scolarisation à l'âge de 2 ans n'a pu être établie : l'effet positif sur les acquisitions des élèves étant relevé avec la même intensité pour toutes les catégories sociales. Dans la seconde étude, les résultats indiquent qu'en termes de carrière scolaire, ce sont les enfants de cadres et les élèves étrangers ou issus de l'immigration qui semblent tirer le plus grand bénéfice de cette mesure.

Ces résultats positifs de la scolarisation précoce ne doivent pas masquer les inégalités sociales de réussite qui jalonnent le parcours des élèves et dès l'école maternelle, des écarts d'acquisitions très importants existent dont certains vont progressivement s'atténuer (par exemple les écarts entre les enfants nés en début et en fin d'année civile) et certains s'accroître (les écarts entre catégories sociales). En outre, il ne suffit sans doute pas de s'intéresser uniquement à la préscolarisation d'un point de vue quantitatif (en termes de durée), mais aussi d'un point de vue plus qualitatif (en termes de contenu d'enseignement et de pratiques pédagogiques). A ce titre, il a été montré que certaines activités (les activités musicales d'un certain type) pouvaient avoir des effets très positifs et durables sur le développement cognitif des enfants, effets d'une intensité aussi importante que ceux liés à la scolarisation maternelle à 2 ans<sup>3</sup>. Indépendamment des éléments qui plaident en faveur de l'école maternelle à 2 ans, il convient aussi de s'interroger sur les modalités concrètes d'organisation de l'école pour les enfants d'un si jeune âge.

---

<sup>2</sup> Caille J.P., « Scolarisation maternelle à 2 ans et réussite de la carrière scolaire au début de l'école élémentaire », Education et formations, n° 60, juillet-septembre 2001.

<sup>3</sup> Mingat A., Suchaut B., « Incidences des activités musicales en grande section de maternelle sur les apprentissages au cours préparatoire », Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle, Vol. 39, N° 3, 1996.

## IV. Les 2 ans à l'école

1. L'enfant de 2 ans

Qu'est-ce qu'un enfant de 2 ans ?	Qu'est-ce que cela induit sur la structure susceptible d'accueillir des 2 ans ?
En fonction du développement individuel un enfant ne peut commencer une éducation à la propreté qu'entre vingt-deux à vingt-six mois, parfois plus tard.	La structure d'accueil doit pouvoir accueillir des enfants qui ne sont pas encore propres.
Autour de deux ans et demi, l'enfant vit une crise de maturation qui se traduit par un mal-être évident, de l'agitation, de l'agressivité, ... Ce passage délicat est l'ultime crise nécessaire à l'enfant avant d'assumer le « je » séparé. Ce passage est assez bref, deux ou trois semaines environ.	C'est seulement après cette crise qui se déclare aux alentours de deux ans six mois et trois ans que l'enfant développe spontanément de nouvelles conduites de socialisation et devient capable non seulement de participer à des jeux plus élaborés en petits groupes, mais encore d'en être l'organisateur.
L'enfant de deux ans a une capacité de séparation encore très limitée. Il semble autonome, mais c'est une autonomie trompeuse car il a encore énormément besoin de sa mère, de son corps pour se sentir entier. La « défusion » n'est pas achevée comme n'est pas achevée son enracinement dans sa propre famille.	Il faudrait pouvoir accueillir les 2 ans avec souplesse concernant notamment la durée de présence dans la structure ; accepter la présence ou non de la mère pendant les phases d'accueil.
Il est vulnérable à toute agression et tout bouleversement qui contrarie ses rythmes vitaux, de sommeil, d'alimentation. Il mange lentement, fait un petit somme à des heures qui ne sont pas forcément celles de la sieste...	Le lieu d'accueil devrait proposer une organisation capable de respecter ses rythmes vitaux et également les différences de rythmes entre les différents enfants accueillis.
Il a besoin d'une relation personnalisée avec l'adulte : des moments de maternage, des échanges langagiers individualisés...	Un effectif maximum de 18 dans la structure, avec comme idéal des groupes de dix enfants pour un adulte.
Il a besoin d'expérimenter, de manipuler, de tout tester avec ses cinq sens. Ses besoins d'expression motrice sont importants. Le cadre dans lequel il évolue doit être sécurisant.	Les locaux devraient être adaptés à ces besoins : place suffisante, aménagements permettant le mouvement, matériel varié permettant le toucher, les manipulations, mobilier adapté à sa taille, ...

2. Arguments et contre arguments pour la scolarisation des 2 ans

Arguments pour la scolarisation des 2 ans	Contre arguments
<p>L'école maternelle est gratuite, cela coûte donc beaucoup moins cher aux familles que tout autre mode de garde (crèche, nourrice,...).</p> <p>On favorise ainsi les milieux modestes.</p>	<p>L'école a un coût. Accueillir les 2 ans, c'est aménager des locaux, payer des ATSEM (dépenses pour les communes), payer des enseignants (dépenses pour l'Etat).</p>
<p>La fréquentation de la maternelle aboutit à une baisse du taux des redoublements, qui est d'autant plus forte que cette fréquentation a été plus longue. Ce sont les enfants des familles modestes, urbaines et rurales, qui bénéficient le plus des bienfaits de la maternelle.</p>	<p>En regardant les chiffres d'un peu plus près, on s'aperçoit que si l'amélioration de la scolarité est très forte entre les enfants n'ayant pas fréquenté l'école maternelle et ceux l'ayant fréquenté trois ans, la différence entre ceux l'ayant fréquenté trois ans et ceux l'ayant fréquenté quatre ans est relativement faible.</p> <p>Pour des chercheurs de l'IREDU-CNRS (Institut de Recherche pour l'Economie de l'ÉDUcation), si la scolarisation précoce est positive pour la scolarité ultérieure, elle n'est pas spécialement bénéfique pour les enfants d'un milieu social particulier. Ainsi, la scolarisation à 2 ans ne semble pas être un réel substitut à un milieu familial défavorisé.</p>
<p>L'école fait grandir très vite. En regardant faire les autres, les 2 ans apprennent à vivre en groupe, à faire des choix. Beaucoup de choses passent par imprégnation en voyant les plus grands être autonomes.</p>	<p>Dans les classes de 2 ans «pures» les enfants n'ont pas de plus grands pour les pousser à grandir.</p> <p>Il existe d'autres lieux pour côtoyer ses pairs et grandir par imprégnation (garderie, crèche, ...).</p>
<p>Les structures de l'école sont inadaptées, tant du point de vue des effectifs (nombre d'enfants/classe trop important et nombre d'adultes trop faible) que des locaux (trop exigus et mal aménagés) ou de la formation des personnels.</p>	<p>Il ne faut pas généraliser. Certaines mairies ont fait des efforts pour aménager des locaux afin d'accueillir les 2 ans et pour mettre à disposition de ces classes des personnels supplémentaires et formés. Par ailleurs des enseignants ont suivi des formations spécifiques à l'accueil des 2 ans.</p>

Arguments pour la scolarisation des 2 ans	Contre arguments
<p>Les missions de l'école ne sont pas compatibles avec les besoins des 2 ans. En effet, qui dit école dit programmes, compétences à acquérir, ... toutes notions antinomiques avec les besoins réels d'enfants de 2 ans.</p>	<p>On peut imaginer des textes réglementaires permettant de respecter à la fois les missions de l'école et les spécificités des 2 ans.</p>
<p>Les 2 ans ont besoin de maternage, d'échanges langagiers individualisés avec l'adulte ; ils ont une capacité de séparation encore limitée et leur maîtrise de la propreté n'est pas forcément achevée. L'école maternelle actuelle ne peut répondre de manière satisfaisante à ces caractéristiques psychoaffectives des 2 ans.</p>	
<p>Mélanger dans un même lieu des enfants de 2 et 3 ans n'est pas souhaitable car ils n'ont pas atteint le même niveau de développement. Un risque de régression existe pour certains enfants.</p>	<p>Des classes ne regroupant que des 2 ans permettent d'éviter cet écueil.</p>
<p>Cas particulier des enfants de migrants : lorsqu'on les met à l'école à 2 ans, il y a un mélange entre la langue maternelle et la langue du pays d'accueil qui ne favorise pas le bilinguisme, car c'est entre 2 et 4 ans que l'enfant acquiert sa langue maternelle.</p>	<p>Le nombre d'enfants concernés n'est pas suffisamment important pour qu'il permette d'imposer une règle à tous les 2 ans quant à leur accueil à l'école maternelle.</p>
<p>Par manque de moyens, l'école maternelle ne parvient déjà pas à scolariser tous les enfants de 3 et 4 ans (notamment en milieu rural). L'effort doit avant tout porter sur l'accueil de tous les enfants de cet âge-la.</p>	<p>Des moyens supplémentaires en postes doivent être donnés à l'école maternelle pour lui permettre d'accueillir à la fois tous les 3-4 ans et également les 2 ans.</p>